

L'A.O.P.C.

organise 1 concours de pêche

DIMANCHE 7 DECEMBRE 2025

A l'étang de l'Aquiaulne – COULLONS 45
avec le support de l'AAPPMA Les Pêcheurs Giennois

Rendez-vous à 9h00

4 heures de pêche (11h-15h)
Sans interruption ni changement de place

Inscription 10€
Licence 2025 à jour obligatoire
Permis de pêche obligatoire
Concours comptant pour le critérium d'hivers du Loiret

Règlement
Canne 11.5 mètres
1 litre d'esches dont ½ de fouillis
Amorce 12 litres

PLACES LIMITEES
Aucune inscription sur place
Pas de restauration ni buvette
Prévoir le chariot

GUILLER Pascal - 06 74 01 36 38